

Tarifs de location des salles municipales 2026

PARTICULIER RESIDENT à St Martin d'Auxigny pour une utilisation à but non lucratif ou ASSOCIATION ayant son siège social à St Martin d'Auxigny et y ayant son activité				
	Salle des Fêtes	Salle polyvalente haut	Salle po bas et Ste Jeanne	
			Eté	Hiver
WEEK END (du vendredi matin au lundi matin)	558	300	149	204
Journée supplémentaire ou jour seul (du mardi au jeudi)	230	134	75	97
Forfait climatisation /chauffage 24 heures	107			
CAUTIONS	1000 € dommages + 500 € ménage + 1000 € parquet + 102 € état des lieux	500 € dommages + 150 € ménage + 102 € état des lieux	200 € dommages + 150 € ménage + 102 € état des lieux	

ASSOCIATION EXTERIEURE à St Martin d'Auxigny pour une utilisation à but non lucratif				
	Salle des Fêtes	Salle polyvalente haut	Salle po bas et Ste Jeanne	
			Eté	Hiver
WEEK END (du vendredi matin au lundi matin)	835	418	224	279
Journée supplémentaire ou jour seul (du mardi au jeudi)	321	172	97	117
Forfait climatisation/chauffage 24 heures	107			
CAUTIONS	1000 € dommages + 500 € ménage + 1000 € parquet + 102 € état des lieux	500 € dommages + 150 € ménage + 102 € état des lieux	200 € dommages + 150 € ménage + 102 € état des lieux	

PARTICULIER EXTERIEUR à St Martin d'Auxigny pour une utilisation à but non lucratif				
	Salle des Fêtes	Salle polyvalente haut	Salle po bas et Ste Jeanne	
			Eté	Hiver
WEEK END (du vendredi matin au lundi matin)	1554	621	376	418
Journée supplémentaire ou jour seul (du mardi au jeudi)	697	311	182	204
Forfait climatisation/chauffage 24 heures	107			
CAUTIONS	1000 € dommages + 500 € ménage + 1000 € parquet +102 € état des lieux	500 € dommages + 150 € ménage + 102 € état des lieux	200 € dommages + 150 € ménage + 102 € état des lieux	

ASSOCIATION EXTERIEURE, PARTICULIER, pour une manifestation à but lucratif, société, organisateur professionnel				
	Salle des Fêtes	Salle polyvalente haut	Salle po bas et Ste Jeanne	
			Eté	Hiver
WEEK END (du vendredi matin au lundi matin)	1907	868	483	590
Journée supplémentaire ou jour seul (du mardi au jeudi)	750	332	214	236
Forfait climatisation/chauffage 24 heures	107			
CAUTIONS	1000 € dommages + 500 € ménage + 1000 € parquet +102 € état des lieux	500 € dommages + 150 € ménage + 102 € état des lieux	200 € dommages + 150 € ménage + 102 € état des lieux	

PARTICULIER RESIDENT à St Martin d'Auxigny				
	Salle des Fêtes	Salle polyvalente haut	Salle po bas et Ste Jeanne	
			Eté	Hiver
Vin d'honneur < à 4 h du lundi au jeudi soir	269	182	107	129
Forfait climatisation/chauffage	65			
CAUTIONS	1000 € dommages + 500 € ménage + 1000 € parquet +102 € état des lieux	500 € dommages + 150 € ménage + 102 € état des lieux	200 € dommages + 150 € ménage + 102 € état des lieux	

Location des loges (conjointement à la location de la salle des fêtes) - TOUT PUBLIC				
WEEK END (du vendredi matin au lundi matin)	107			
Journée supplémentaire ou jour seul (du mardi au jeudi)	43			
Forfait par état des lieux si non respect des horaires				
Forfait	51			

Tarif hiver : applicable du 1er octobre au 30 avril inclus - Si la location s'étend sur les périodes été et hiver, le tarif hiver est retenu pour l'ensemble de la période (le chauffage sera proposé pour toute la location).

Chauffage/Climatisation : Chauffage réglé à 19° C et climatisation réglé à -5°C par rapport à la température extérieure (avec un maximum de 25°C) ==> à noter sur règlement - Ne pas ouvrir les portes

Caution : pour chaque location même en cas d'utilisation gracieuse accordée par la commune, une caution est versée sous forme de 3 chèques à l'ordre du trésor public. Les chèques pourront être encaissés si la salle ou ses abords ne sont pas rendus propres et/ou si la salle ou son équipement sont endommagés.

Un acompte de 50 % devra être versé afin de confirmer la réservation.